

COPIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ViaMéca

**Siège social :
CCI de Saint-Etienne / Montbrison
57 cours Fauriel
42024 SAINT-ETIENNE CEDEX 2**

EXERCICE 2009



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau du 17 octobre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ViaMéca, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause notre opinion nous attirons votre attention sur les informations figurant dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « autres éléments significatifs de l'exercice » et concernant :

- La prise en compte des contributions volontaires au titre des années 2006, 2007 et 2008 qui n'avaient pas été valorisées sur les années concernées pour déterminer le plafond de

CLERMONT-FERRAND
14, avenue Marx-Dormoy
63057 CLERMONT-FD Cedex 1
Téléphone 04 73 29 42 50
Télécopie 04 73 93 58 64
E-mail : excoclermont@exco.fr

VICHY
2, bd Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
B.P. 2434 - 03204 VICHY Cedex
Téléphone 04 70 98 17 92
Télécopie 04 70 98 43 77
E-mail : excovichy@exco.fr

J.C. Pouyet
A. Voisset
J.L. Beaughon
Associés

P.J. Orceyre
A. Bonnichon
F. Verdier



subvention publique. Cette correction conduit à la comptabilisation d'un produit sur exercices antérieurs de 150.347 € correspondant aux subventions de fonctionnement, c'est-à-dire non liées aux dépenses engagées, et qui n'avaient pas été appréhendées au compte de résultat en application de la règle de plafonnement des concours publics. L'impact de cette correction en matière d'impôt sur les sociétés a par ailleurs été appréhendé par la constitution d'une provision d'impôt sur les sociétés à hauteur de 28.543 €. L'impact net de cette correction sur les résultats de l'exercice est donc de 121.804 €.

- La réclamation déposée par l'association au titre de restitution de la TVA acquittée sur certaines subventions. En l'absence de réponse de l'administration fiscale au jour de l'arrêté des comptes l'impact de cette réclamation, si une suite favorable lui était donnée, n'a pas été appréhendé dans les comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

Jusqu'en 2009 les contributions volontaires des membres bénévoles de l'association n'avaient pas été valorisées. Ces contributions sous forme de travail bénévole s'assimilant à un autofinancement des activités de l'association notamment au regard de la règle du plafonnement des concours publics à 80% des ressources de l'association conduisent à réintégrer au compte de résultat de l'exercice des subventions ayant le caractère de subventions de fonctionnement qui avaient été auparavant comptabilisées en « produits constatés d'avance » en application de la règle du plafonnement des concours publics. En effet le plafonnement appliqué ne prenait pas en compte ces contributions volontaires.

Nous avons examiné les justificatifs des temps passés par les membres bénévoles ainsi que la valorisation de ces temps de travail. Nous nous sommes également attachés à vérifier que les subventions auparavant comptabilisées en « produits constatés d'avance » et virées au compte de résultat avaient bien la nature de subvention de fonctionnement. Nous avons également vérifiées la correcte appréhension dans le compte de résultat de l'impact fiscal des corrections comptabilisées. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces différents points ainsi que sur le principe de la valorisation des contributions volontaires pour laquelle une information est donnée dans l'annexe des comptes annuels.



Jusqu'en 2008 les subventions provenant des collectivités territoriales et de l'Etat étaient soumises à TVA. L'association a, par voie de réclamation, demandé en octobre 2009 la restitution de la TVA acquittée sur les subventions au titre des années 2006, 2007 et 2008 en prenant en compte la régularisation de la TVA déduite sur les charges. La restitution sollicitée atteint au titre de ces trois années un montant net de 91.809 €. Dans l'attente de la réponse des services fiscaux elle n'a pas été comptabilisée. L'impact net de cette régularisation en cas de réponse favorable de l'administration fiscale serait de 91.809 € (impact positif sur le résultat et la situation nette de l'association).

En 2009 les subventions n'ont pas été soumises à TVA et figure au compte de résultat pour leur montant total.

L'absence de prise en compte de l'impact de la réclamation formulée dans l'attente d'une décision formelle de l'administration est conforme aux règles et principes comptables.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

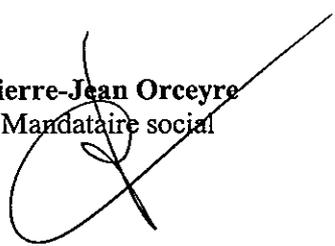
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 21 juin 2010

Pour la S.A. EXCO CLERMONT-FD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pierre-Jean Orceyre
Mandataire social



Bilan Actif

VIAMECA

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 21/06/10

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 065	856	1 209	510
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 065	856	1 209	510
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISE	2 065	856	1 209	510



STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				400
Créances clients et comptes rattachés	15 298		15 298	
Autres créances	409 055		409 055	281 080
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	424 353		424 353	281 480
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	24 799		24 799	54 861
Disponibilités	193 577		193 577	115 843
Charges constatées d'avance	2 496		2 496	
TOTAL disponibilités et divers :	220 872		220 872	170 705
ACTIF CIRCULANT	645 224		645 224	452 185

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	647 290	856	646 434	452 695
----------------------	----------------	------------	----------------	----------------

Bilan Passif

VIAMECA

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 21/06/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 457	6 457
Report à nouveau	(31 969)	
Résultat de l'exercice	23 090	(31 969)
TOTAL situation nette :	(2 422)	(25 512)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(2 422)	(25 512)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	28 543	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 543	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	354 727	134 313
Dettes fiscales et sociales	45 005	51 146
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 842	9 128
TOTAL dettes diverses :	408 574	194 587
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	211 738	283 619
DETTES	620 312	478 207
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	646 434	452 695



Compte de Résultat (Première Partie)

VIAMECA

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 21/06/10

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets	123 106 123 106		123 106 123 106	
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			415 224 7 283 88 569	427 490 66 055
PRODUITS D'EXPLOITATION			634 182	493 546
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			723 916 723 916	529 395 529 395
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			367	353
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :			3 580 132 3 712	
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :			568 28 543 29 111	266 266
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			323	1 193
CHARGES D'EXPLOITATION			757 429	531 207
RESULTAT D'EXPLOITATION			(123 247)	(37 661)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

VIAMECA

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 21/06/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(123 247)	(37 661)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	224	5 692
	224	5 692
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	224	5 692
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(123 022)	(31 969)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 811	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	150 811	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 229	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 229	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	149 582	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 470	
TOTAL DES PRODUITS	735 218	499 238
TOTAL DES CHARGES	762 128	531 207
BÉNÉFICE OU PERTE	23 090	(31 969)



Annexe

Il s'agit du 4^{ème} exercice social. Celui-ci a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 646 434 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 23 090,07 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les subventions obtenues par l'association des partenaires publics et privés sont rattachés à l'exercice en fonction des dépenses engagées au titre de l'exercice ainsi que du taux de financement défini par chaque convention d'octroi de subventions.

Lorsque l'association a perçu des acomptes au titre d'une convention et que les dépenses engagées au cours de l'exercice sont inférieures à l'acompte perçu, la différence est inscrite au passif du bilan au poste "produits constatés d'avance".

Dans le cas où des dépenses ont été engagées en 2009 au titre d'une convention d'octroi de subventions, mais qu'aucun acompte n'a été perçu, il est comptabilisé à l'actif du bilan au poste "Subventions à recevoir" le montant finançant ces dépenses conformément aux dispositions de la convention d'octroi de la subvention.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1-Fiscalité

L'administration des Impôts a répondu le 18 juillet 2007 aux questions sur la situation fiscale de VIAMECA. Compte tenu des éléments fournis dans le questionnaire fiscal, l'association est assujettie aux impôts commerciaux, depuis la date de sa création.

Les dépenses et les subventions ont été comptabilisées pour leur montant HT jusqu' au 31 décembre 2008. Suite au rescrit fiscal concernant la fiscalité des pôles de compétitivité, il a été demandé le 6 octobre 2009, la restitution de la TVA versée au Trésor Public, sur les aides et subventions publiques perçues depuis l'année 2006 (début de VIAMECA), pour un montant de 129 161, 18 euros.

De ce fait, le compte de résultat 2009 enregistre les subventions et aides publiques « net de TVA », contrairement aux années précédentes. Il apparaît à l'actif du bilan au poste « TVA crédit à reporter » un montant de 37 351,22 euros correspondant à la TVA sur les encaissements des aides publiques du 1^{er} semestre 2009.

Au 24 juin 2010, l'Administration fiscale n'a pas procédé au remboursement des sommes dont la restitution est demandée, et n' a pas encore formellement exprimé sa position sur la réclamation de VIAMECA.

Néanmoins les contacts avec les services fiscaux, dans le cadre de l'instruction en cours, laissent augurer une issue favorable à la demande de l'association. Toutefois en application des règles comptables, en l'absence de remboursement et de réponse formelle de l'administration, la restitution demandée n'a pas été enregistrée dans les comptes (exception faite de l'année 2009). En cas d'issue favorable, la restitution aura un impact positif sur les comptes de 91 809,96 euros.

2-Contributions Volontaires

Jusqu' en 2008, pour l'appréciation de la règle plafonnant les subventions publiques à 80% des ressources de l'association, il n'avait pas été pris en compte les contributions volontaires émanant des membres de l'association

Ces contributions ont été recensées et valorisées sur la base du taux horaire (charges sociales incluses) correspondant à une fonction d'animateur de l'association, soit 30 € de 2006 à 2008 et 32€ pour 2009. Les contributions volontaires ainsi valorisées peuvent être synthétisées ainsi qu' il suit :

	2006	2007	2008	2009
nombre d'heures	797	729	767	723
taux horaire	30,00 €	30,00 €	30,00 €	32,00 €
valorisation	23 910,00 €	21 870,00 €	23 010,00 €	23 136,00 €

Cette valorisation des contributions volontaires au titre des années 2006 à 2008 a conduit à la comptabilisation d'un produit exceptionnel sur exercices antérieurs de 150 347 € (extourne de produits constatés d'avance recalculés sur la base de la règle des 20/80)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Produits constatés d'avance = 211 738 €

Les produits constatés d'avance sont composés des quote part d'acomptes sur subventions excédant les dépenses éligibles (déterminées pour chaque convention) engagées au titre de l'exercice. Ces produits constatés d'avance sont déterminés pour chacune des conventions en fonction des conventions de financement en fonction de l'assiette des dépenses et du taux de financement définis par chacune des conventions

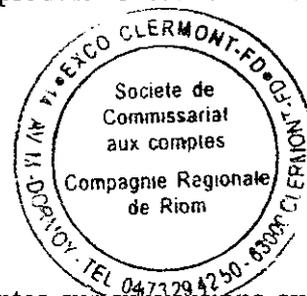
Pour les collectivités territoriales suivantes : Conseil Général du Puy de Dôme, de la Loire, pour St Etienne Métropole, Clermont Communauté, et Conseil Régional d' Auvergne
Les subventions allouées au titre de l'année 2009, qui ont le caractère de subvention de fonctionnement n'ont pas été pondérées par le coefficient Dépenses réalisées /Budget prévisionnel 2009 selon la règle du plafonnement des financements publics à 80 %.

Informations complémentaires sur le bilan actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel Informatique : 3 ans



Les autres créances = 409 054 €

- Subventions à recevoir	80 474 €
- Subventions à recevoir PPTI RUSSIE	83 319 €
- Partenariat AUBERT et DUVAL	119 600 €
- TVA sur autres biens et services	21 457 €
- TVA crédit à reporter	37 351 €
- TVA remboursement 4 ^e t 2009	26 638 €
- TVA sur factures non parvenues	33 851 €
- Divers	6 363 €

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provision Pour Risques et Charges = 28 543 €**

Suite à la prise en compte des contributions volontaires, la reprise des produits constatés d'avance comptabilisés au cours des exercices 2006 et 2007, induit un résultat positif de ces exercices générateur d'impôt sur les sociétés à payer : 28 543 € pour les deux exercices

Etat des dettes = 620 312 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	354 727	354 727		
Dettes fiscales & sociales	45 005	45 005		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	8 842	8 842		
Produits constatés d'avance	211 738	211 738		
TOTAL	620 312	620 312		

Charges à payer par postes du bilan = 230 290 €

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	222 073
Dettes fiscales & sociales	104
Autres dettes	8 113
TOTAL	230 290

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

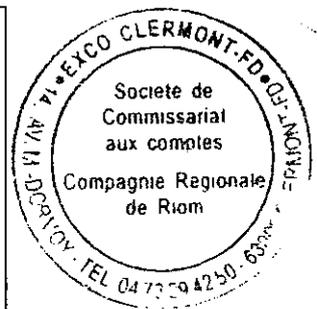
Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le détail des subventions inscrites en produits de l'exercice est indiqué sur le tableau ci après.

année 2009

Subvention Etat	95 510	23,00%
- DRIRE	95 510	23,00%
Subvention Conseil Régional	80 476	19,38%
- CR AUVERGNE	50 000	12,04%
- CR Rhone ALPES	30 476	7,34%
Subvention Conseil Général	80 000	19,27%
- Loire	60 000	14,45%
- Puy de Dôme	20 000	4,82%
Autres Subventions Publiques	84 155	20,27%
Projet PPTI RUSSIE	83 319	20,07%
Pays Voiron	836	0,20%
Subventions autres collectivités	50 000	12,04%
- St Etienne Métropole	40 000	9,63%
- Clermont Communauté	10 000	2,41%
Subventions Partenaire privé	25 084	6,04%
- Michelin	4 181	1,01%
- CCI de Clermont-Ferrand	20 903	5,03%
TOTAL SUBVENTION	415 225	100,00%



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Il n'est attribué aucune rémunérations aux dirigeants de l'association VIA MECA Seuls les frais de déplacements sont remboursés sur justificatifs

Autres informations complémentaires

L'Association VIAMECA emploie un apprenti depuis octobre 2009. Elle a bénéficié jusqu' au terme de la convention triennale non renouvelée au 31/12/2009 de la mise à disposition de moyens effectués par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand ISSOIRE (mise à disposition d'un fédérateur de projet et de moyens administratifs), par l'ENISE (mise à disposition du responsable de la plate forme de transfert technologique et fédérateur scientifique), de E.Port ROANNE (mise à disposition d'un fédérateur de projet) et par l'ENSIL de Limoges (association AVRUL de LIMOGES) mise à disposition d' un fédérateur automobile .

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 230 290 €

Charges à Payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés : Fournisseurs, fnp(408100)	222 073
Divers Charges à payer	8 113
Provision congé à payer	104
TOTAL	230 290



Produits constatés d'avance = 211 738 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produit constaté d'avance (487000)	211 738
TOTAL	313 821

Produits à recevoir = 12 974 €

Produits à recevoir	Montant
Clients Factures à établir (418000)	12 974
TOTAL	12 974